



Combattre la reforme des retraites et rejeter le dumping social

Paris le 20 octobre 2010

Au lendemain d'une journée de mobilisation réussie dans toute la France,
L'UFA-CFDT appelle les salariés de la branche aérienne des transports à intensifier la résistance et à multiplier les actions.

Pour défendre le droit au départ dès 60 ans pour tous et maintenir les dispositifs de départ des personnels navigants.

Cette réforme est injuste, le droit à l'auto-détermination des salariés à l'ouverture de leurs droits à la retraite de la sécurité sociale dès 60 ans doit être maintenu.

Pour enclencher les négociations sur la prise en compte des pénibilités des métiers du transport aérien.

La quasi-totalité des salariés du transport aérien subissent des horaires atypiques (travail de nuit et horaires décalés au sol et en vol, décalages horaires pour les personnels navigants), des expositions aux bruits, des expositions aux produits toxiques, des expositions aux intempéries, au port de charges lourdes, des expositions aux stress liées au travail contraint par le temps.

Pour refuser toute forme de dumping social

Le transport aérien subit de plein fouet la mondialisation, subit de plein fouet les régressions sociales liées à l'application et à l'interprétation de directives européennes.

Le cas de RYANAIR est symptomatique : des personnels de cabine et des pilotes dont l'employeur refuse de payer les charges sociales en France, (sécurité sociale et retraite). Mais il n'est pas unique et le groupe AF/KLM est appelé à comparaître devant le tribunal de Bobigny pour les mêmes motifs concernant des personnels navigants de sa filiale irlandaise CITYJET.

Les salariés de l'assistance aéroportuaire, subissent les travers de la sous-traitance des activités sur les aéroports, les autres voient leurs conditions d'emploi se dégrader sans fin. Les donneurs d'ordre réduisant sans cesse les montants des appels d'offre aux entreprises.

L'UFA-CFDT encourage les équipes militantes à poursuivre les actions lorsqu'elles existent, à aller à la rencontre des salarié(e)s, à organiser des assemblées générales, à recenser les capacités de mobilisation.

Nous ne sommes pas seuls, 70% de l'opinion publique soutient le mouvement et nous montre ainsi la capacité que nous avons à remettre les aspirations des femmes et des hommes au centre des décisions prises par les entreprises et le gouvernement.

Contact Thibaut Lavigne tel : 06 75 23 33 16



Combattre la reforme des retraites et rejeter le dumping social

Paris le 20 octobre 2010

Au lendemain d'une journée de mobilisation réussie dans toute la France,
L'UFA-CFDT appelle les salariés de la branche aérienne des transports à intensifier la résistance et à multiplier les actions.

Pour défendre le droit au départ dès 60 ans pour tous et maintenir les dispositifs de départ des personnels navigants.

Cette réforme est injuste, le droit à l'auto-détermination des salariés à l'ouverture de leurs droits à la retraite de la sécurité sociale dès 60 ans doit être maintenu.

Pour enclencher les négociations sur la prise en compte des pénibilités des métiers du transport aérien.

La quasi-totalité des salariés du transport aérien subissent des horaires atypiques (travail de nuit et horaires décalés au sol et en vol, décalages horaires pour les personnels navigants), des expositions aux bruits, des expositions aux produits toxiques, des expositions aux intempéries, au port de charges lourdes, des expositions aux stress liées au travail contraint par le temps.

Pour refuser toute forme de dumping social

Le transport aérien subit de plein fouet la mondialisation, subit de plein fouet les régressions sociales liées à l'application et à l'interprétation de directives européennes.

Le cas de RYANAIR est symptomatique : des personnels de cabine et des pilotes dont l'employeur refuse de payer les charges sociales en France, (sécurité sociale et retraite). Mais il n'est pas unique et le groupe AF/KLM est appelé à comparaître devant le tribunal de Bobigny pour les mêmes motifs concernant des personnels navigants de sa filiale irlandaise CITYJET.

Les salariés de l'assistance aéroportuaire, subissent les travers de la sous-traitance des activités sur les aéroports, les autres voient leurs conditions d'emploi se dégrader sans fin. Les donneurs d'ordre réduisant sans cesse les montants des appels d'offre aux entreprises.

L'UFA-CFDT encourage les équipes militantes à poursuivre les actions lorsqu'elles existent, à aller à la rencontre des salarié(e)s, à organiser des assemblées générales, à recenser les capacités de mobilisation.

Nous ne sommes pas seuls, 70% de l'opinion publique soutient le mouvement et nous montre ainsi la capacité que nous avons à remettre les aspirations des femmes et des hommes au centre des décisions prises par les entreprises et le gouvernement.

Contact Thibaut Lavigne tel : 06 75 23 33 16